



**CONSTRUCTION DE
33 LOGEMENTS ACCESSION
3 LOGEMENTS EN BR
1 MAISON MEDICALE**

Notice Descriptive Sommaire (Logements)

Bâtiments A et B

Mise à jour Août 2025

Maîtrise d'Ouvrage :

SCCV LES TROIS FEES

Square Aristide Briand – CS 50010
74201 THONON LES BAINS CEDEX
Tél : 04 50 26 10 10
Courriel : accueil@chablais-habitat.fr
Internet : www.chablais-habitat.fr

**CONSTRUCTION CONFORME AUX EXIGENCES
DE LA NORME RE2020**

Terrassements – VRD

Terrassement en pleine masse.
Drainage périphérique au-dessus des fondations.
Canalisations Eaux Usées, Eaux Pluviales en PVC de diamètre approprié.
Pompe de relevage pour Eaux Usées et Eaux Pluviales.
Espaces extérieurs engazonnés à l'exception des zones de circulations. Stationnement en enrobés ou en evergravier.
Dallettes sur lit de sable pour les terrasses du rez-de-chaussée
Balcons : dalles sur plots (au choix de l'architecte) ou finition brute béton.

Maçonnerie – Isolation extérieure

Conception selon les préconisations de l'étude de l'ingénieur béton.
Dalle du rez-de-chaussée : dalle pleine en béton armé, épaisseur selon étude BA.
Planchers étages courants et balcon : dalle pleine en béton armé, épaisseur selon étude BA.
Murs en béton armé, épaisseur selon étude structure.
Façades : voiles en béton armé, épaisseur selon étude structure, avec isolation thermique par l'extérieur selon préconisation du bureau étude.
Les façades seront réalisées, suivant plan, soit en enduit minéral épais, soit en peinture, soit en bardage bois ou équivalent. La colorimétrie sera au choix de l'architecte et validée par les services de la Mairie.

Charpente – Couverture – Zinguerie

Charpente en sapin de pays avec traitement insecticide et fongicide.
Sous-faces des avant-toits en lambris sapin de pays, lasuré.
Couverture en tuiles terre cuite ou béton sur film d'étanchéité.
Châssis de désenfumage de la cage d'escalier.
Chenaux et descentes en zinc. Dauphins fonte en pieds de chute sur les zones carrossables.

Menuiseries extérieures – Vitrierie – Occultations

Menuiseries PVC bicolore équipées de vitrages faibles émissivité.

Vitrage dépoli pour les salles de bains avec ouverture oscillo-battante.

Hormis les fenêtres des salles-de-bains et WC qui seront équipées d'un vitrage dépoli les menuiseries extérieures seront équipées de volets roulants électriques en commande filaire ou de volets battants en bois (selon la localisation).

Fenêtres de toit ouvrant oscillo en PVC ou bois avec VR extérieur motorisé.

Menuiseries aluminium/bois

Habillage cellier et pare-vues entre balcons/terrasses : lame horizontale ajourée en aluminium teinte brune ou remplissage lames bois.

Menuiseries intérieures

Portes palières à âme pleine, serrure de sûreté à 3 points.
Menuiseries intérieures composées d'huissiers bois et portes à peindre. Garnitures de portes en aluminium anodisé.
Face de placard coulissante toute hauteur (rails haut et bas) à panneau mélaminé dans un cadre aluminium anodisé (aménagement intérieur à la charge de l'occupant).
Plinthes bois dans les circulations communes.
Portes coupe-feu à âme pleine dans les parties communes suivant réglementation incendie en vigueur.
Ensemble boîte aux lettres conformes aux normes en vigueur.

Cloisons – Doublages

Doublage thermo acoustique des murs donnant sur le hall d'entrée et le joint de dilatation. Doublage acoustique contre les murs entourant l'ascenseur.
Cloisons de distribution intérieure des logements de type Placostyl (hydrofuge dans les pièces humides) de 7 cm d'épaisseur posées sur ossature métallique.

Peinture

A/ Peinture extérieure hors isolation

Peinture sur parties métalliques extérieures.
Peinture pliolite sur maçonnerie (sous-face de balcon et murs extérieurs).
Enduit RPE en façade.

B/ Finition intérieure des logements

Peinture acrylique blanche sur plafond des salles-de-bains et WC et des pièces sèches.

Peinture glycéro sur les menuiseries intérieures.
Peinture blanche sur la totalité des murs (hors zones faïencées)

C/ Parties communes (à l'exclusion des garages)

Plafond décoratif dans le hall d'entrée.
Peinture gouttelette sur les plafonds des paliers et en sous-face de l'escalier.
Enduit de type RPE sur les parois des paliers et de l'escalier.
Peinture laque glycérophtalique sur éléments métalliques
Peinture acrylique sur les boiseries.
Les parois et plafonds des locaux non décrits dans ce descriptif sont laissés en béton brut ou matériaux bruts.

Carrelage - Faïences - Parquets flottant - Sols souples

A/ Dans les logements

Carreaux de céramiques à surface émaillée, pose droite, plinthes assorties, format 60/60 dans toutes les pièces sauf les chambres.
Parquet stratifié dans les chambres avec plinthes assorties
Faïences décoratives toute hauteur au droit de la baignoire ou de la douche.
Habillage face de baignoire et tablette éventuelle carrelés.

B/ Parties communes

Carreaux de céramiques à surface émaillée, pose droite, plinthes assorties dans le hall d'entrée et la circulation du rez-de-chaussée.
Moquette dans les circulations des étages et les escaliers des étages courants.
Les sols des locaux non décrits dans ce descriptif sont laissés en béton brut.

Serrurerie - Portes de garages

Garde-corps de balcons à ossature métallique à barreaudage simple ou garde-corps maçonnés (selon la localisation).
Réalisation suivant indications des plans de l'architecte.
Portes de celliers en aluminium ou PVC ou Bois et serrure de sécurité à cylindre.
Portes de garages individuels basculantes manuelles.

Sanitaire

Appareillage sanitaire de couleur blanche, mitigeurs chromés à cartouche céramique.

Raccordements en attente pour évier, lave-vaisselle et lave-linge.
Baignoire de couleur blanche, mitigeur chromé avec flexible et douchette (selon localisation).
Douche de couleur blanche, taille et localisation selon plan architecte, mitigeur chromé avec flexible et douchette munie d'un pare-douche (selon localisation).
Vasque en céramique sur meuble avec miroir et bandeau lumineux, mitigeur monotrou.
WC suspendus avec cuvette et réservoir 3/6 litres poussoir céramique, abattant double PVC.

Chauffage Gaz - ECS

Production d'eau chaude et chauffage collectifs selon préconisation du bureau d'étude, avec comptage individuel.
Radiateurs en aciers laqués alimentés par tubes cuivre ou polyéthylène réticulé encastrés, implantation suivant étude thermique.
Sèche serviette électrique dans les salles-de-bains.

Electricité - Courants faibles

Equipement intérieur des logements conforme à la norme C15-100.
Portier électronique sur hall d'entrée de l'immeuble (visiophone).
Antenne collective de radiotélévision permettant la distribution des programmes captés sur le site.
Raccordement des prises conjoncteurs installés au réseau général de téléphone.

Ventilation

Ventilation mécanique contrôlée collective simple flux avec aspiration dans salles-de-bains, WC et cuisines.

Aménagements divers

Robinet de puisage extérieur pour les logements avec jardin.
Hall d'entrée sécurisé par une platine visiophone.
Ascenseur desservant tous les niveaux.
Local vélo indépendant des bâtiments.

Aménagements paysagers

Clôture de 1 m de haut entre jardins.
Espaces extérieurs engazonnés à l'exception des zones de circulations ou stationnement en enrobé/evergravier ou stabilisé (localisation selon plan masse).
Eclairage de la voirie commune par lampadaires ou bornes lumineuses selon besoin.

Batterie de boîtes aux lettres en pied de bâtiment ou limite de propriété selon demande Groupe La Poste.
Aménagement paysager conforme au plan masse établi par l'architecte.

Clauses Particulières

Les cotes relevées après exécution des travaux peuvent être supérieures ou inférieures à celles indiquées sur les plans dans une tolérance de 5% (cinq pour cent).
Toute modification de prestations sera précisée par une fiche de travaux. Certaines modifications pourront entraîner un décalage de la date de livraison du logement.

La présente notice descriptive sommaire est établie à titre indicatif. Elle a une vocation commerciale et n'a aucune valeur contractuelle.

Le constructeur se réserve le droit de modifier certains détails de construction ou de prestations définis dans ce document dans le but d'apporter une amélioration technique ou esthétique.

Dans le cas où les délais d'approvisionnement de certains matériaux ou matériels ne seraient pas compatibles avec le respect du planning des travaux, le constructeur se réserve le droit de les remplacer par des matériaux disponibles de qualité similaire.